

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes. Ottawa.

Prix: 5 cents

Série B, Vol. 2, No 19.

Lévis, 24 août 1951.

Éditeurs: P. Gros d'Aillon et P.-P. Blais

LES ARMOIRIES de NOTRE EVEQUE

[LIRE EN PAGE 3]

BRILLANT SUCCES DE L'EXPOSITION

Le point de vue de l'homme du Peuple

Le saut du Maire

Les actions hors de l'ordinaire ont toujours eu pour effet de mettre quelque un ou quelque chose en vedette; c'est pourquoi certains individus, voulant attirer sur eux, sur leur ville ou sur une manifestation quelconque, l'attention du public, accomplissent des actions peu courantes. Les artistes excellent à entourer leur personne d'une sorte de légende, qui ne sert que les fins de leur publicité personnelle. La personnalité haute en couleurs du maire La Guardia, a retenu sur New-York, l'attention d'un public international; la famille Hill, est connue de par le monde entier, pour avoir vu plusieurs de ses membres sauter le Niagara; le pittoresque Camilien Houde, attire à l'Hôtel de Ville de Montréal, une foule de gens, qui ne s'y rendent que pour le voir.

Le dernier en date des personnalités officielles qui paient de leur personne, pour mettre leur cité en évidence, est le maire Simard, de Magog. Pour souligner le centenaire de sa ville, M. le maire, a sauté en parachute dans le lac Memphrémagog. L'opération, en soi, n'a rien d'extraordinaire; des milliers et des milliers de soldats l'ont exécutée entre '39 et '45 et n'ont pas eu pour autant l'impression d'être des héros: le saut en parachute est devenu une chose courante et aussi normale que le plongeon du nageur, dans une piscine.

Mais, quand le saut en parachute est exécuté par le maire de Magog, tout cela prend une autre signification, car ce n'est plus un citoyen ordinaire qui accomplit une action plus ou moins banale, mais un personnage constitué en autorité, dont les attributions sont nettement déterminées et n'incluent pas le saut en parachute, du moins à date. Et pourtant, qui sait si dans une ou deux générations, les candidats à la mairie, ne seront pas obligés d'exécuter pareil saut, celui qui sautera de la plus haute altitude, étant déclaré élu.

Et de même que l'on disait autrefois: Messieurs, le Roi boit et la polka du Roi, on dira peut-être demain: Messieurs, le Maire saute et Le saut du Maire. Après que le roi avait bu, tout le monde buvait. Après que le maire aura sauté, nous faudra-t-il tous sauter, nous aussi?

Jean-Baptiste

LE SYNDICAT NEGOCIE AVEC DUPLAN OF CANADA

Les négociations entre la compagnie Duplan of Canada Ltd, et le Syndicat Catholique National du Textile de Montmagny, ont débuté vendredi dernier le 17 août, au Palais de justice de Montmagny. Ces négociations ont été rendues nécessaires, du fait que le Syndicat a dénoncé le présent contrat de travail, qui doit prendre fin le 1er septembre.

Au cours de la séance de vendredi le 17, les représentants du Syndicat, ont exposé leurs propositions et les représentants de Duplan of Canada, ont présenté des contre-propositions. Les parties ne sont pas parvenues à une entente, et une autre séance de négociations aura lieu jeudi le 30 août prochain.

Les représentants de Duplan of Canada, à la rencontre du 17 août dernier étaient MM. D. M. Crawford, L. H. Girard, W. Ringuet et

J. B. Germain, représentant l'Association des manufacturiers de soie et rayonne. Le Syndicat était représenté par MM. René Gosselin,

de la Fédération du Textile, Maurice Laberge, Alphonse et Ovide Bard, René Guillemette et Léopold Côté, agent d'affaires.

IMPORTANTE SESSION EN COUR

Son Honneur le Juge Léo Bérubé, juge des sessions de la Paix, a rendu mardi et mercredi dernier un grand nombre de sentences dont nous donnons ci-après une brève récapitulation.

Pour infraction à la loi de la Commission des liqueurs, quatre individus de St-Omer, deux de St-Michel, un de St-Paul, un de St-Fabien de Panet, un de Ste-Perpétue et un de St-Aubert ont été condamnés à payer une amende de \$50.00 plus les frais ou à effectuer un séjour de trois mois en prison.

Pour conduite dangereuse d'un véhicule automobile, un individu de Armagh a été condamné à \$50.00 d'amende plus les frais ou à défaut de paiement à un mois de prison et s'est vu retirer son permis de conduire jusqu'au 1er janvier 1952. Une semblable offense a valu à un individu de St-Jean Port-Joli une amende de \$100.00 plus les frais et le retrait de son permis jusqu'au 1er Septembre 1953. Toujours suivant les dispositions de l'Article 285, un chauffeur de St-Thomas a été puni de \$25.00 d'amende plus les frais ou quinze jours de prison et s'est fait enlever son permis pour une durée de trois mois. Pour conduite en état d'ivresse un individu de Montmagny a écopé de sept jours de prison. Enfin, un individu de Saint-Damien devra verser une amende de \$50.00 ou faire un mois de prison et ne pourra conduire jusqu'au 1er Janvier 1952.

Pour vol de bois, un individu de Ste-Appoline comparaitra devant les Assises Criminelles en avril prochain. A la suite d'une plainte, d'un individu originaire de l'Ile du Prince Edouard, reconnu coupable de vol à bord d'un train et d'avoir pénétré par effraction dans les locaux de la Fonderie de l'Islet a

(suite à la page 4)

Mlle LOUISETTE GAMACHE, REINE DU JEUNE COMMERCE

Les membres du Jeune Commerce, ont dignement couronné dimanche dernier, leur souveraine, Mlle Louisette Gamache, qui l'a emporté, après une lutte serrée, sur ses trois concurrentes, Mlles Jeanne-Mance Gaumond, Françoise Michon et Pierrette Biron. Les résultats de ce concours de popularité furent connus lors du cocktail offert par la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny, aux exposants de l'Exposition Industrielle et Commerciale et, auquel assistaient les autorités politiques et administratives du comté, ainsi que les dignitaires de la Société d'Agriculture du comté de Montmagny. Ces résultats ont montré

une légère avance de Mlle Gamache, sur sa plus proche concurrente Mlle Jeanne-Mance Gaumond et, selon les règles du concours, ont désigné Mlle Louisette Gamache comme Reine du Jeune Commerce de Montmagny, pour l'année 1951.

Un cortège fut alors formé, précédé par un véhicule de signalisation appartenant à M. Laval Paquet et, par deux vieilles automobiles Ford, dans lesquelles avaient pris place l'orchestre du spectacle de vaudeville et des dignitaires. La Reine, traversa la ville dans l'automobile de M. Paul Allard, accompagnée de M. Joseph Boulanger, représentant l'Hon. Antoine Rivard. Dignitaires, exposants, membres du Jeune Commerce, suivirent, et, le cortège gagna l'Aréna où devait avoir lieu le couronnement. Cette cérémonie fut accomplie en grande pompe, dans la partie de l'Aréna réservée au spectacle de vaudeville et, un cadeau fut remis à la Reine, pour commémorer son ascension à la dignité royale.

Le tirage des prix fut effectué par M. Joseph Boulanger et par M. Joseph Martineau, représentant Me Jean Lesage, député fédéral. Les bénéficiaires sont: M. Pierre Fournier, qui gagne un voyage à New-York et M. Picard, à qui échoit le poste de T.S.F., constituant le deuxième prix.

Hausse de la taxation

Les contribuables de Montmagny paieront cette année un supplément de taxes de 0.30 pour \$100.00, soit \$1.50 pour \$100.00 d'évaluation foncière au lieu de \$1.20 l'année dernière. Il s'agit en effet de couvrir les frais occasionnés par le procès intenté par Mme Fontaine contre la Ville de Montmagny et au cours duquel la Ville de Montmagny fut condamnée à payer une forte indemnité. A cette fin, les conseillers ont approuvé l'établissement d'une taxe spéciale de 0.30 pour \$100.00.

.Affluence considérable des visiteurs.

.Magnifiques exhibits.
.Importants discours.

S'ouvrant pour la première fois dans les nouveaux locaux dont elle dispose, l'exposition de Montmagny, défavorisée pendant les premiers jours par une température exécrable, a connu dimanche dernier, un succès sans précédent. Profitant d'une première journée de beau temps, une foule de visiteurs évaluée à plus de sept milles personnes, a sollicité l'entrée à l'Exposition.

Pour la première fois depuis les nombreuses années d'existence de cette intéressante manifestation, la partie industrielle et commerciale de l'Exposition était placée sous la direction de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny. Les kiosques des exposants de cette catégorie, installés dans l'Aréna rivalisaient de luxe et de magnificence. Chacun s'était fait un devoir de présenter une installation hautement figurative de la qualité des produits exposés. Selon l'avis de plusieurs représentants de compagnies, habitués à fréquenter ce genre de manifestation, l'Exposition Industrielle et Commerciale de Montmagny, est l'une des plus réussies qu'il soit possible de voir dans un centre de l'importance du nôtre.

Quant à la partie agricole, elle s'avéra un parfait succès d'organisation. De très nombreux exposants y prirent part et témoignèrent des progrès réalisés dans l'élevage et la culture.

Dimanche après-midi, plusieurs orateurs furent entendus, lors de la réunion tenue par la Société d'Agriculture. M. Louis J. St-Yves, agronome, secrétaire de la Société, agissait comme maître de cérémonie. M. Alexandre Fournier, gé-

(suite à la page 4)

CONFÉRENCE DE

M. JACQUES ROY AU ROTARY

Conformément à une tradition établie, M. Jacques Roy, nouveau membre du club Rotary de Montmagny, a donné, la semaine dernière, devant les membres de cette organisation, une conférence relative à sa profession d'agent d'assurance.

Sous le titre "L'assurance, ce n'est pas tellement compliqué", M. J. Roy a expliqué à son auditoire les principes généraux qui président à l'établissement d'un contrat d'assurance. Le plus important est le calcul des probabilités de la durée de vie de l'assuré. Des barèmes sont établis à cet effet selon des statistiques éprouvées.

C'est de cette durée probable de l'existence que procède le calcul des redevances destinées à couvrir le contrat. On peut aussi assurer selon le même principe pour une fraction de vie et c'est l'assurance-terme dont les modes d'application sont très variés. Le conférencier a apporté des précisions sur certaines possibilités de protections plus particulières et plus définies offertes par l'assurance. Enfin, il s'est offert à effectuer pour les membres du club une analyse méthodique de leurs assurances.

Présenté par M. Paul Gros d'Aillon, M. Jacques Roy fut remercié par le Dr. Lomer Lemieux.

Publié à Montmagny

le vendredi de chaque semaine par

LE PEUPLE, Enr.

Editeurs: Pierre-Paul Blais — Paul-J. Gros d'Aillon



C. P. 228 — 64, rue de la Gare, Montmagny — Tél.: 73

EDITORIAL

APRES L'EXPOSITION

Indiscutablement, l'Exposition Industrielle et Commerciale de Montmagny a remporté un grand succès. Pour la première fois dans notre ville, s'est tenue une manifestation conforme à l'intensité de la vie économique locale. Certes, il eut sans doute été souhaitable de voir le caractère industriel de notre localité établi d'une façon plus complètement représentative, mais cette première expérience est de nature à attirer, plus tard, d'autres participations vivement désirées. Les organisateurs de l'Exposition Industrielle et Commerciale de 1951, ont atteint les buts qu'ils s'étaient fixés, soit de faire connaître le plus largement possible les produits manufacturés et vendus à Montmagny. En d'autres temps, suivant le chemin tracé, d'autres promoteurs atteindront à un plus grand succès.

Pour cette année, nous nous contenterons d'analyser les résultats obtenus. Le premier mérite de cette réalisation revient, avant tout, aux exposants qui ont manifesté un magnifique esprit civique, en consentant de lourds sacrifices pour donner à cette exposition, toute l'importance qu'elle se devait de revêtir à Montmagny et, lui assurer un déploiement inusité. Les kiosques réalisés à grands frais, avec des trésors d'ingéniosité, étaient d'une facture digne des plus grandes manifestations du genre. Le public, venu nombreux dès que la température se fut montrée plus clémente, a pu apprécier l'ampleur des efforts accomplis. L'Exposition de Montmagny, a donc démontré une fois de plus le magnifique esprit civique de nos industriels et marchands et s'il ne fallait considérer que cet aspect de la manifestation de la semaine dernière, il y aurait déjà en cela, un motif majeur de satisfaction.

Mais il y a plus. La réussite de cette entreprise d'envergure tient aussi et surtout à l'esprit de coopération dont ont fait preuve les différentes organisations intéressées à cette réalisation. Il a fallu que la Société d'Agriculture accepte d'importants sacrifices financiers, se privant d'un revenu non négligeable, pour confier à la Chambre de Commerce le soin d'organiser suivant sa propre conception, à ses risques, mais, aussi à son profit, la partie de l'Exposition intéressant le domaine industriel et commercial. Il convient de souligner comme il se doit, la confiance que les plus expérimentés, ont placée en de jeunes organisateurs. C'est là un bel exemple de volonté de collaboration en vue d'une plus grande réussite. Le succès obtenu par ce travail concerté, démontre que la collaboration désintéressée et totale de toutes les bonnes volontés, ne peut naître qu'une réussite à la mesure des efforts accomplis. C'est là une expérience dont il faudra se souvenir.

Une ville n'est grande, que par l'union de tous ses citoyens en vue d'un but commun. L'exposition de Montmagny, est la preuve qu'un tel état d'esprit existe chez nous et, c'est une belle garantie d'avenir.

P.G. A.

COUPON D'ABONNEMENT

Abonnement:	6 mois	1 an
Canada	\$1.25	\$2.00
États-Unis	\$1.50	\$2.50

De nouveaux cardinaux ?

"Plusieurs morts récentes, lit-on dans "France-Monde catholique", ont diminué le nombre des membres du Sacré-Collège. Les Italiens, notamment, n'y figurent presque que pour moitié par rapport aux autres nations. Nul doute que, dans un avenir plus ou moins prochain, S.S. Pie XII ne procède à de nouvelles nominations." Et le journal donne quelques détails intéressants sur le Sacré-Collège. On distingue six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres, quatorze cardinaux-diacres; ce sont là des titres spéciaux au Sacré-Collège. Le doyen n'est par le doyen d'âge, mais le doyen des cardinaux-évêques. C'est aujourd'hui un Français, S. E. Mgr Tisserant, qui a, dans les autres Ordres du Sacré-Collège, plus de vingt collègues plus âgés que lui. Les cardinaux sont créés par le Pape au Consistoire secret. Après avoir énuméré les qualités de ceux qu'il a jugé bon d'appeler aux honneurs de la pourpre, le Saint-Père s'adresse aux membres du Sacré-Collège: "Quid vobis videtur? Que vous en semble?" Les cardinaux se lèvent et saluent sans mot dire. Alors le Pape prononce la formule solennelle de nomination.

La situation religieuse à Cuba

Premier pays chrétien d'Amérique la république de Cuba, après avoir été un pays religieux, perdit peu à peu la vigueur de sa foi. Aujourd'hui, sous l'action de missionnaires zélés, dont nos prêtres des Missions Etrangères, le catholicisme gagne du terrain de jour en jour. Mais ce qui arrête ses progrès, c'est le nombre restreint de prêtres. Un petit tableau comparatif de l'Eglise au Canada et à Cuba le fera voir:

	Cuba	Canada
Population		
catholique:	4,329,697	5,396,824
Paroisses:	197	3,300
Prêtres		
diocésains:	173	5,803
Prêtres		
religieux:	345	3,758
Total des prêtres:	518	9,561

Quelles actions de grâces les catholiques canadiens ne doivent-ils pas rendre au ciel, commente le prêtre des Missions Etrangères qui nous donne ces chiffres! Oui, action de grâces au ciel et aussi aide aux missions.

Le taudis doit disparaître

"Le taudis aux murs crasseux, dénudés, le taudis sans air, sans lumière; le taudis aux odeurs immondes; le taudis qui éteint la vie insensiblement, qui tue la vie; le taudis où la joie de vivre n'existe pas; le taudis, asile de la tristesse, de la pauvreté, que l'on fuit le plus possible, qui rend inexistante la vie familiale; le taudis où le vieillard étouffe et a froid; le taudis où l'enfant devient incolore; le taudis, cette honte de notre civilisation, il faut qu'il disparaisse."

**Se vêtir comme bon nous semble est un droit récent**par Avrum ROTHENBERG, de l'UNESCO
Exclusif au "Peuple"

Lorsqu'une jeune femme choisit une robe à ramages bleus de préférence à un deux pièces jaune à pois blancs, il ne lui viendrait certainement pas à l'esprit d'associer cet acte on ne peut plus banal avec la lutte pour les libertés; et pourtant le rapport existe.

Le droit de s'habiller comme bon nous semble nous paraît aujourd'hui tout naturel, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Jusqu'à la fin du 18ème siècle, des lois bien précises prescrivait, dans la plupart des pays, les vêtements que devaient porter les hommes et les femmes. Ce n'est qu'après la Révolution française de 1789 que ces lois et les principes sur lesquels elles se fondaient furent définitivement écartés.

On appelle "lois somptuaires" l'ensemble de lois destinées à réglementer les dépenses privées de l'individu. Ces lois remontent à l'Antiquité puisqu'on trouve dans la Bible des instructions sur la manière de se vêtir des prêtres et des lévites.

Cette juridiction réglementant le costume et autres dépenses privées résultait généralement du désir manifesté par les autorités de maintenir le "statu quo" pendant des périodes de transformations sociales et l'on peut dire que le dicton "l'habit fait le moine" fut l'une des premières généralisations de l'Antiquité. Ainsi, en 594 avant Jésus Christ, le législateur Solon décrétait qu'outre sa dot, une mariée ne pouvait emporter que trois robes et quelques menus meubles.

Lorsqu'eurent édifiées à Rome les premières grandes fortunes privées, le Sénat vota des lois somptuaires pour tenter de rétablir l'égalité des premières années de la République et de sauvegarder ainsi l'amour propre des citoyens moins fortunés. Par contre, sous l'Empire, jusqu'aux règnes de Tibère et de Néron, c'est la noblesse qui imposa des lois somptuaires pour protéger son influence menacée par les affranchis enrichis.

Les lois somptuaires adoptées à la fin du Moyen Age dans la plupart des pays d'Europe concernaient plus particulièrement les vêtements et punissaient d'amendes tous ceux qui ne s'y conformaient pas. On cherchait ainsi à maintenir, dans la mesure du possible, les modes de vie traditionnels.

En Angleterre, en 1362, les Communes attirèrent l'attention du roi Edouard III sur le fait que des gens "de diverses conditions portent des vêtements qui ne conviennent pas à leur état; c'est-à-dire que les fermiers portent des habits d'artisans et les artisans des habits de valets, les valets des habits de châtélains et les châtélains des habits de chevaliers...; les femmes pauvres s'habillent comme les dames de la cour et de pauvres clercs portent fourrure comme le roi et les autres seigneurs. La marchandise ci-dessus mentionnée se vend à prix plus élevé que de coutume et la richesse du royaume est ainsi détruite."

Des réglemens analogues, aussi nombreux que variés, furent adoptés dans la plupart des pays ainsi que dans presque toutes les villes libres d'Europe et en Nouvelle-Angle-

terre. Ils s'appliquaient aux vêtements sous tous leurs aspects, aux distractions comme à l'activité sociale en général, prescrivant la longueur de la pointe des souliers, ce qu'une jeune fille pouvait dépenser pour sa coiffe, la longueur des manchettes de dentelle d'un marchand, et qui pouvait ou ne pouvait pas porter un couvre-chef orné de fourrure. A Nuremberg, l'un des édits interdisait formellement le baptême des enfants vêtus de robes "bordées ou cousues de soie".

Mais adopter une loi est une chose et l'appliquer en est une autre: il s'avéra très difficile, en pratique, d'empêcher tel riche marchand d'acheter un manteau de fourrure et d'interdire à sa femme de porter une robe en drap d'or. Jusqu'à la fin du 17ème siècle, on tenta cependant d'appliquer ces réglemens, en accroissant constamment la sévérité des pénalités. Mais à partir du 18ème siècle, les lois de ce genre disparurent petit à petit, à l'exception des réglemens d'ordre douanier destinés à protéger les industries locales de la concurrence étrangère.

Outre la difficulté d'appliquer les lois somptuaires, des attaques ouvertes contre le principe même de ces réglemens devenaient de plus en plus fréquentes. Déjà, au début du 17ème siècle, John Milton attaqua, dans son célèbre pamphlet "Areopagitica", les bases mêmes de ces lois. Il est aussi ridicule, écrivait-il, de soumettre le choix de nos vêtements à des autorités un peu puritaines que de leur demander de réglementer notre musique ou nos danses.

Et de nombreux pamphlétaires allaient poursuivre l'attaque lancée par Milton. Citons la déclaration faite par Voltaire: "Toute loi somptuaire est injuste en elle-même; c'est pour le maintien de leurs droits que les hommes se sont réunis en société et non pour donner aux autres celui d'attenter à la liberté que doit avoir chaque individu de s'habiller, de se nourrir, de se loger à sa fantaisie... pourvu que cet usage ne blesse le droit de personne..."

Le manifeste de Voltaire marqua virtuellement la fin des lois somptuaires qui devaient maintenir les distinctions de classe. Nous ne connaissons plus aujourd'hui que celles qui traduisent des nécessités économiques et s'appliquent également à l'ensemble d'une nation. (UNESCO)

UN LAXATIF DOUX

Laissez l'action nettoyante et douce d'Abbey's aider à remettre votre système en ordre. Débarrassez-vous des excès d'acides et des déchets qui nuisent à votre estomac et à votre entrain.



PETIT FORMAT 35¢ MOYEN FORMAT 59¢ GRAND FORMAT 98¢

ABBEY'S
SEL EFFERVESCENT

ARMOIRIES DE MGR DESROCHERS

Symbolisme des armoiries du premier évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. — Devise riche de sens.

Son Excellence Mgr Bruno Desrochers vient de rendre publiques ses armoiries. Le premier évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière a confié le soin de composer ses armoiries à l'Institut Drouin de Montréal, à qui nous devons les explications qui suivent.

La devise

Son Excellence Révérendissime Monseigneur Bruno Desrochers s'est donné pour devise la parole de saint Paul: "Plenitudo legis dilectio": L'amour est l'accomplissement plénier de la loi. Devise riche de sens et qui exprime en trois mots un principe de vie vraiment chrétienne. Elle définit, en effet, nos devoirs envers Dieu et envers notre prochain. L'accomplissement de la loi divine consiste d'abord dans l'amour de Dieu, qui vivifie, plutôt que dans la sèche observance de rites, de pratiques extérieures, ou de la lettre qui tue; ceux qui ont vraiment l'amour de Dieu accompliront spontanément sa loi. De même "celui qui aime son prochain accomplit toujours la loi" dit saint Paul. Si on aime vraiment Dieu, on l'aimera, non seulement en lui-même, mais encore tel qu'il se manifeste à nous dans le prochain.

Les ancêtres de Billy

Les archives généalogiques de l'Institut Drouin montrent que Monseigneur Desrochers descend d'une ancienne famille française d'authentique noblesse, la famille de Billy qui portait: "Vairé d'or et d'azur, à deux fasces de gueules". Le champ de l'écu du nouvel évêque constitue une adaptation personnelle des armes de Billy.

Dévotion au Pape

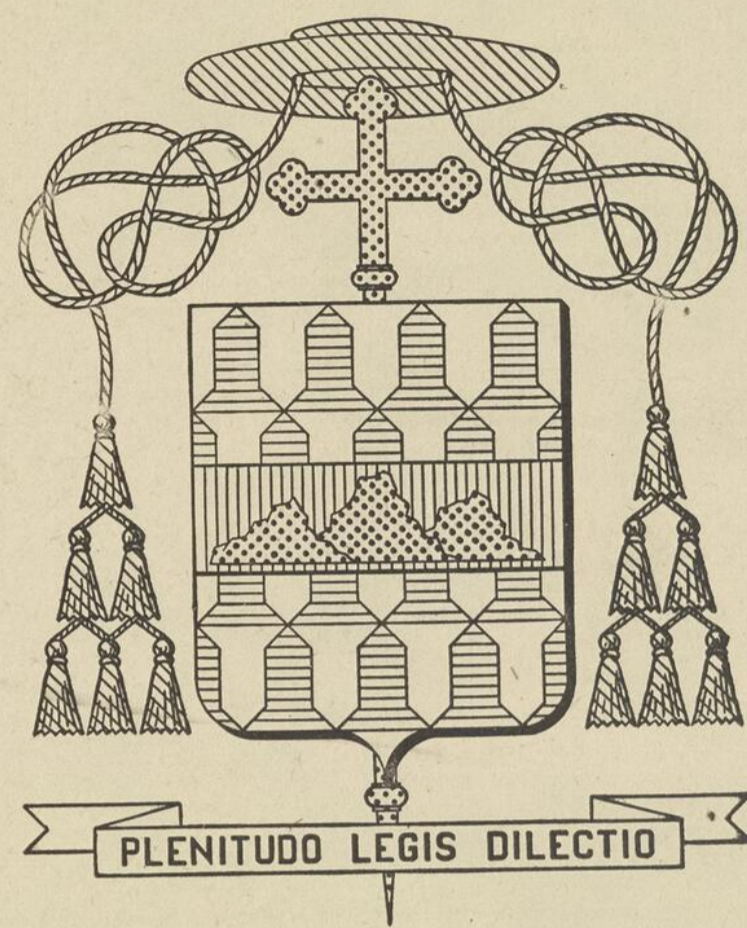
Dans les armoiries de Monseigneur Desrochers, le vairé d'or et d'azur des de Billy est devenu du vair, c'est-à-dire que l'azur a été conservé, mais que l'or a été remplacé par l'argent. Le nouvel évêque a voulu affirmer par là sa profonde dévotion envers Notre Saint Père le Pape. Les deux émaux dominants des armoiries de Sa Sainteté Pie XII sont en effet l'azur et l'argent.

Droit et Liturgie

Le vair est une fourrure très ancienne qui semble avoir été, dès l'origine, réservée aux personnages de rang élevé. En France, au moyen âge, le vair est essentiellement une fourrure d'apparat, dont les édits réservent le port aux grands dignitaires du Royaume et qui est portée aux cérémonies officielles de la cour. A partir de la Renaissance, les hauts magistrats et les légistes royaux portent des manteaux doublés de vair.

Le vair implique donc une idée de cérémonies, de pompe, et d'autre part évoque la notion de droit, de justice. Ce double symbolisme s'applique parfaitement à Monseigneur Desrochers, spécialiste éminent, à la fois de la liturgie et du droit ecclésiastique.

Cette dualité se retrouve dans toute la vie religieuse de Mgr Desrochers qui fut maître des cérémonies à la cathédrale de Québec avant de passer brillamment son doctorat en droit canonique, qui, professeur à l'Université Laval, occupa les deux chaires de procédure ecclésiastique et de droit liturgique, qui est l'auteur d'un "cé-



rémonial de la visite pastorale" et d'un "cérémonial des ministères sacrés" et en même temps que d'une thèse sur "le premier Concile plénier de Québec et le Code de droit canonique".

Amour et Charité

Si le vair correspond au premier terme de la devise (plenitudo legis), le gueules de la fasce exprime en langage héraldique le second terme de celle-ci: dilectio.

Comme chacun sait, le rouge est l'emblème de l'amour, de la charité. Au moment où, par son élévation à la dignité épiscopale, Mgr Bruno Desrochers acquiert la plénitude du sacerdoce, il voudrait que régnât dans son nouveau diocèse cette justice, cet accomplissement plénier de la loi, cette plénitude de la loi qui trouve à la fois son fondement et son couronnement dans l'amour de Dieu et du prochain.

Saint Bruno

Il est à peine besoin de dire que

Le maïs en conserve dans Québec

La province de Québec est maintenant importante dans la production du maïs en boîtes et, l'année dernière, ses conserveries ont produit 18,080,000 (de 20 onces ou l'équivalent), un quasi-record, a-t-on dit aujourd'hui.

La production du Québec a été près d'un tiers du total du pays de quelque 55,549,700 boîtes, selon une enquête faite par la division canadienne de l'American Can Company, sur les statistiques de la mise en conserves et des réquisitions des contenants.

"La mise en conserve du maïs dans le Québec, s'est accrue énormément de 4,488,000 boîtes en 1933 à 28,560,000 boîtes en 1949, l'année de la plus grande production" dit G. H. McVean, gérant des ventes de Canco. "D'importants facteurs contribuant à cette immense production ont été des méthodes de technique améliorées et le développement de l'émail C, qui préserve, en couleur et en apparence, le maïs tel que fraîchement cueilli. Les experts en recherches de la Compagnie de boîtes, ont collaboré activement à ce dernier développement."

les rochers expriment en langage héraldique le nom de famille du prélat.

On remarque de plus qu'ils représentent le cirque rocheux où s'élève le siège de son évêché et aussi celui de la Grande Chartreuse, dans les Alpes françaises, fondée par son illustre patron saint Bruno.

Ces rochers sont au nombre de trois, pour symboliser les trois

De la joie à vendre à l'Expo

L'exposition Provinciale de Québec est devenue, si l'on nous passe l'expression, ni plus ni moins qu'une institution nationale. La population entière de la province attend maintenant avec impatience tous les ans, l'arrivée de ce grand événement.

Pourquoi, demandez-vous? Tout simplement parce que l'Exposition Provinciale est magnifiquement organisée et offre à tous, jeunes, moins jeunes et plus vieux l'occasion de se distraire et de s'amuser sainement tout en se renseignant davantage sur les progrès splendides réalisés chaque année dans tous les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, de l'industrie, du commerce, des arts, de l'éducation, et que d'autres encore. Elle fournit l'évasion loin des petites mesquineries de tous les jours.

Les amusements mécaniques, dans la vaste zone du carnaval, remportent tellement de succès qu'ils ont encore été améliorés cette année. Durant toute la semaine de l'Exposition, du 31 août au 9 septembre, des milliers et des milliers de canadiens, auront l'avantage de jouir de l'un des spectacles du genre les mieux organisés au monde. Tous les divertissements mécaniques connus, seront à leur disposition.

centres principaux de la vie religieuse du diocèse: Montmagny, Ste-Anne de la Pocatière et Rivière-du-Loup.

OUVERTURE — VENDREDI SOIR

31 août jusqu'au 9 septembre inclus

EXPOSITION PROVINCIALE QUÉBEC

DEMEURE TOUJOURS LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT ANNUEL DE LA PROVINCE

40e Anniversaire "l'Année du Souvenir et du Tourisme"

TAUX RÉDUITS en CHEMINS de FER PARTOUT DANS la PROVINCE

Elle synthétise les nombreuses réalisations des NOTRES dans les sphères:

- * de l'AGRICULTURE
- * du COMMERCE
- * de l'INDUSTRIE
- * de l'ARTISANAT
- * des ARTS, PHOTOGRAPHIE, etc.

- EXHIBITS plus NOMBREUX — plus VARIÉS que jamais
- ETALAGES plus INTERESSANTS — plus INSTRUCTIFS

Visitez l'EXPOSITION avec profit Encouragez les vôtres à la visiter

Événements à retenir:

- Fête du TRAVAIL — 3 Sept.
- Jeunes AGRICULTEURS — 4 Sept.
- Mérite AGRICOLE — 5 Sept.
- Journée des MAIRES — 6 Sept.

FERMETURE et DISTRIBUTION des PRIX: 9 Septembre

COLISÉE

4e Année à Québec 10e Anniversaire de la revue GRANDIOSE

"Skating Vanities '52" applaudie par 100,000 spectateurs en 1950

ESTRADE

Sur la PISTE la plus MODERNE au Canada

Courses sous Harnais Matinée - Soirée

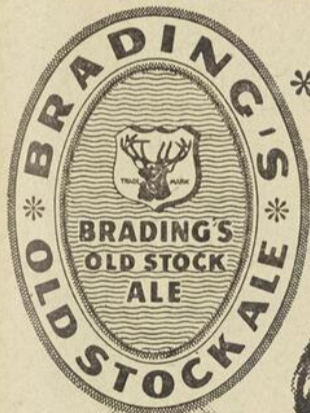
Dimanche - 9 Sept.

Le Grand événement de la Piste Québécoise

le "5 - MILLES"

Exhibits en plein air — Automobiles — Machinerie — Kiosques Champêtres — Nombreux Concerts — Parades d'animaux — MILLE et un ATTRAITS.

Rafraîchissez - vous avec la GAGNANTE du GRAND PRIX



GAGNANTE du GRAND PRIX



*Jugée la MEILLEURE BIÈRE CANADIENNE à la grande Exposition 1950 de Bruxelles.

Jugée la MEILLEURE BIÈRE CANADIENNE par le nombre toujours croissant de ses amateurs.

SOYEZ LE JUGE — ESSAYEZ- LA AUJOURD'HUI ET VOUS VOUS ACCORDEREZ À DIRE QUE

BRADING

cest la BIÈRE des BIÈRES

LETTRES AU "PEUPLE"

Le Peuple, Montmagny
Messieurs,

Les négociations entre le Syndicat Catholique National du textile de Montmagny Inc., et Duplan Ltée., ont débuté vendredi le 17 août 1951, à 11 heures au palais de justice de Montmagny.

Le Syndicat a soumis à la Compagnie, les amendements en donnant les explications du pourquoi de ces amendements.

La Compagnie dans l'après-midi, a soumis au Syndicat ses contrepropositions, qui sont loin de la générosité, parce que si l'on calcule les avantages que la Compagnie Duplan veut enlever à ses employés, ceci équivaut à une baisse de salaire en un temps où le coût de la vie augmente sans cesse. Tout ceci a grandement surpris les négociateurs représentant les ouvriers, qui s'attendaient franchement à un peu de générosité de la part de la Compagnie Duplan, dont les circulaires ont tant vanté le nom, depuis le départ de M. E. Binz.

Si l'on examine sérieusement les contrepropositions de la Compagnie Duplan, l'on peut conclure que cette Compagnie voudrait installer parmi ses employés, un système qui ne se soucie pas beaucoup, de la dignité de la personne humaine, ce que la Compagnie Binz n'avait pas encore fait. Notre Syndicat est prêt à coopérer avec la Compagnie, mais, nous ne sommes pas prêts à nous faire étouffer sans dire un mot, surtout quand on sait tout ce que les ouvriers de Montmagny ont fait pour partir cette industrie, et l'enquête Royale dans le textile par le juge Turgeon, que l'on peut se procurer à Ottawa, nous en dit suffisamment, pour nous convaincre que les ouvriers de Montma-

gnny, n'ont pas parti cette industrie sans sacrifices. Quoique la situation des négociations est assez tendue, nous espérons que le tout s'arrangera au stage de la négociation directe, afin que le Vice-Président et général-général de Duplan of Canada M. Ralph B. Hood, puisse écrire encore cette année, une aussi belle lettre à ses employés, que celle de l'an dernier, en date du 10 octobre 1950.

La prochaine séance de négociation aura lieu le 30 août, à 10.30 heures de l'avant-midi.

Le Syndicat Catholique National du Textile de Montmagny

Léopold Côté
Agent d'affaires

Congrégation Notre-Dame

Le Peuple,

Montmagny, Qué.

Montmagny, le 21 août 1951.
Messieurs,

Le vif intérêt que vous portez à notre cours commercial nouvellement établi, nous permet d'espérer un développement sûr et rapide.

Nous vous remercions sincèrement pour l'annonce significative que vous avez bien voulu faire paraître dans votre journal de vendredi dernier. Nous apprécions hautement votre collaboration. Elle nous est un appui et un précieux encouragement.

La Congrégation de Notre-Dame par: Soeur Sainte-Adrienne Supérieure.

St-Pierre

Jeudi le 15 août, en l'église de St-Pierre, M. le curé Ls de Gonzague Paquet, a béni le mariage de Mlle Annette Cloutier, fille de M. et Mme Gabriel Cloutier, avec M. Albert Lacroix, fils de M. et Mme A. Lacroix, de St-Raphaël, Bellechasse. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et Mme Cloutier, reçurent leurs invités à l'hôtel Boulet, à St-François puis M. et Mme Lacroix partirent en voyage à Montréal.

Mmes Wilfrid Beaupré et Henri Gatton de Montréal, étaient chez M. et Mme G. Cloutier, pour le mariage Cloutier-Lacroix.

M. et Mme Nilus Leclerc, de l'Islet, étaient dimanche dernier, en visite chez Mme. Alf. Doyer.

Mme Eug. Pelletier, est partie passer quelques semaines à Fall River, Mass., l'invitée de ses soeurs Mmes A. Ouellet et W. Théroux.

M. Roland Gagné de Baie-Co-

Brillant succès...

(suite de la page 1)

rant de l'Exposition, souligna les progrès réalisés par l'organisation de l'Exposition et, se dit convaincu de son développement croissant. M. Louis O. Roy, maire de la ville, félicita, exposants et organisateurs et les assura de la collaboration des autorités municipales. Soulignant le rôle joué par le gouvernement provincial dans le développement de l'agriculture, M. Poirier, maire de la paroisse, félicita l'Hon. A. Rivard, de l'aide apporté à la classe agricole du comté de Montmagny. M. le curé A. Painchaud, nota le magnifique travail effectué par les différents mouvements promoteurs de cette exposition et, leur exprima ses félicitations. Quelques précieux conseils furent donnés aux éleveurs et aux agriculteurs, par M. Pierre Labrecque, directeur de l'Industrie Animale de la Province, et par M. Pelletier, directeur de la Ferme Expérimentale de Ste-Anne.

M. André Bernatchez, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, félicita les dirigeants de la Société d'Agriculture, de leur magnifique esprit de collaboration qui a permis la tenue conjointe des deux expositions et remercia vivement l'Hon. Antoine Rivard, d'avoir hautement manifesté son attachement aux jeunes, en sollicitant pour la Chambre, au titre de l'Exposition Industrielle et Commerciale, un octroi provincial de \$500.00.

Représentant Me Jean Lesage, député fédéral, actuellement en mission officielle à Genève, Me Jos Martineau transmit aux organisateurs et exposants, un message de vive sympathie et exprima des vœux de prospérité pour l'avenir. L'Hon. Antoine Rivard, député provincial, après avoir fait l'éloge des organisateurs d'une telle manifestation et les avoir assurés de son entier dévouement à la cause qu'ils poursuivent, félicita la classe agricole de s'être fait, par sa haute conception de la valeur du travail, le rempart de notre foi et de nos traditions saines et démocratiques, contre les idées subversives qui menacent le monde.

Importante session...

(suite de la page 1)

été condamné à trente jours de prison.

Pour voies de fait et lésions corporelles, un individu de St-Pamphile a été condamné à payer une amende de \$10.00 et à fournir une caution de paix de \$100.00 pour une durée d'un an.

meau, est actuellement en vacances chez ses parents, M. et Mme Rosario Gagné.

Bureau Laflamme

Mlle Alice Létourneau, fille de M. et Mme Pierre-D. Létourneau, institutrice à l'Hospice de Lévis, vient de dire adieu au monde, pour entrer en religion, chez les RR.SS. de la Charité. Nous lui souhaitons bonheur et persévérance.

Samedi le 11 août, M. Georges-Henri Beaumont, fils de M. et Mme Gustave Beaumont, n'aurait sa destinée à celle de Mlle Colombe Lavoie, de Montmagny, fille de M. et Mme Paul-Emile Lavoie.

M. Julien Beaumont de Sherbrooke, ainsi que André et Marcel Beaumont de Montréal, étaient de passage chez M. Gustave Beaumont la semaine dernière.

Mme Alfred Teasdale, M. et Mme Emile Teasdale, ainsi que Mlles Cécile et Lucille Teasdale, de St-Wenceslas, sont venus visiter leurs parents et amis.

M. et Mme Gustave Beaumont, se sont rendus à Montréal, visiter leur fils Paul-Arthur.

Trois-Saumons

M. et Mme Aurèle Normand sont allés à Montréal dernièrement.

M. et Mme Léopold Veilleux, de Québec, et leur fillelette Micheline, sont en visite chez leur beau-frère M. Arthur Chouinard.

Mme Arthur Chouinard et sa fillelette Lise a visité sa soeur Mme Calixte Labonté à Montmagny.

Mlle Céline Hudon est actuellement en promenade à New-York, Boston et Pawtucket.

Mme Léo Vacher était dans sa famille dernièrement.

Mlle Isabelle Normand, de Mon-

St-François

Mme Arthur Lamonde et son fils Denis sont de retour d'un voyage à Montréal et Ottawa.

Mme Wellie Cossette, de Parent, passe quelques jours chez son père M. Jos Marceau.

M. Alphonse Garand passe quelque temps à Nashua.

Mlle Bibiane Laliberté fait un séjour à Val d'Or.

Mme Paul Couture et son fils Claude, de Montréal, font un séjour chez Mme Vve Jos. Buteau.

Mme Zotique Proulx, de St-Pierre, a visité Mme Georges Bonneau la semaine dernière.

Mme Anatole Roy est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme Barthélémy Cloutier, de Ste-Perpétue, M. J.-A. Morin, de Montréal, ainsi que M. et Mme Georges Blanchette, de Montmagny étaient, dimanche dernier, chez M. et Mme Georges Bonneau.

Mlle Marie-Ange Bonneau passe un séjour chez M. et Mme Barthélémy Cloutier à Ste-Perpétue.

Mercredi le 18 août eut lieu l'assemblée mensuelle des fermières chez Mme Stanislas Simard.

tréal, chez ses tantes Mmes Alfred Bissonnette et Aurèle Normand.

Mme Paul Sénéchal, Mme Jos. Lippé, Mme Laurent Bernier, Mme Jules Bernier chez M. Paul Hudon.

Mlle A.-M. Simpson, de Québec et Mlle Simpson, des Etats-Unis, en promenade chez M. Romuald Couillard.

Mlle Anne-Marie Bourgault est revenue de Montréal dernièrement accompagnée de ses parents.



En bateau sur les Grands Lacs

Grands Lacs

Traversez les vastes mers intérieures du Canada—la baie Géorgienne, les lacs Huron et Supérieur—à bord du luxueux vapeur "Assiniboia" du Pacifique Canadien. Une croisière de 5 jours pour \$77 ou plus. Départ de Port McNicoll pour Fort William chaque samedi, du 30 juin au 1er septembre.

Raccordement direct avec le bateau au départ par train spécial du Pacifique Canadien.

Pour renseignements et réservations, s'adresser aux agents du Pacifique Canadien

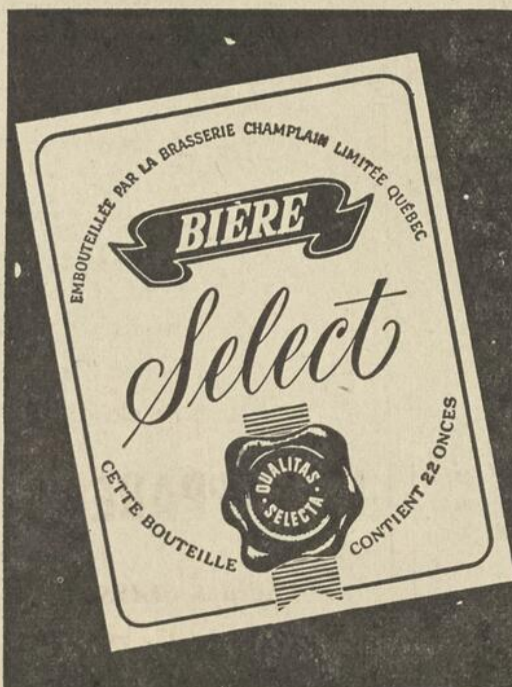
L.-P. ST-HILAIRE

Tél.: 2-1306

Québec



Pacifique Canadien



Les marques CHAMPLAIN

"Les Bières du Québec"

sont toujours les préférées



VRAIMENT rafraichissant...

PEPSI-COLA

CONTENTE la soif!

7¢

LES JEUNES RURAUX A L'EXPOSITION

L'exposition de Montmagny qui englobe les comtés du district de Québec, tenue la semaine dernière sur le nouveau terrain situé en bordure du fleuve d'où la vue sur les Laurentides est magnifique, a été couronnée de succès. Les membres des Cercles de jeunes agriculteurs et de jeunes éleveurs y ont pris une part prépondérante en présentant des animaux de choix et en participant avec sérieux au concours d'expertise.

Le jugement des veaux fut fait par M. Jean-Paul Lemay, de la ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les éleveurs adultes firent également bonne figure avec des sujets de leur troupeau de qualité. Parmi les exposants d'animaux Ayrshire jugés par M. Armand Ouellet, spécialiste en industrie animale, on remarquait la Ferme du Cap St-Ignace, propriété de M. Ls-Théophile Bernier, la Ferme Lévisienne, propriété du Collège de Lévis, la Ferme Ayr-Palme, propriété d'Albert Malenfant de Montmagny, la Ferme de M. François Montmagny, de St-Gilles-de-Lotbinière, la Ferme de Lauréat Boulanger, de Montmagny; dans la race Holstein jugée

par M. Jean-Réal Proulx, propagandiste, on voyait les animaux de la Ferme des Collines, propriété de l'Hôtel-Dieu de Québec, ceux de M. Emile Tousignant, de Fortierville, et ceux de M. J.-A. Rheault, de St-Jean-Deschailons; dans la race des animaux canadiens jugés par M. Andréa St-Pierre, on voyait des sujets du troupeau de M. J.-D. Langlais, de St-Philippe-de-Néri; des sujets du troupeau de M. Alexandre Fournier, de Montmagny, et des sujets du troupeau de M. Marcel Asselin, de St-Charles-de-Bellechasse.

Les chevaux jugés par M. Donat Roy, de St-Jérôme de Terrebonne, ont très intéressé les visiteurs. Il en fut de même des volailles jugées par M. Viateur Boulanger: des produits de l'artisanat et des Cercles des Fermières, jugés par Mlle Madeleine Dionne et Madame Jean Gaulin; et des produits de l'horticulture, jugés par M. Alphonse Gauthier, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Dans le domaine des porcs, le juge fut M. Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe, et dans celui des moutons, le juge fut M. François Dionne, agronome de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Pour revenir aux jeunes ruraux, mentionnons qu'ils se sont surtout distingués dans le concours d'expertise organisé par M. Rosaire Samson, propagandiste du Ministère fédéral de l'Agriculture, et M. Raymond St-Cyr, agronome-propagandiste des Cercles de Jeunes Agriculteurs. Ce concours qui a soulevé un vif intérêt parmi les quelque 150 jeunes agriculteurs, fut jugé par M. Alphonse Deschêne, spécialiste en industrie porcine et ovine de St-Hyacinthe.

Delagrave

M. et Mme Lauréat Fiset, de Charny, étaient dimanche dernier, chez M. et Mme Philippe Fiset.

M. et Mme Oscar Delegrave, de Trois-Rivières, étaient ces jours derniers, en promenade chez M. Maurice Delegrave et d'autres parents.

Mme Joseph Samson, M. et Mme Roland Samson, M. Antonio Samson, Mlle Marguerite Samson, ont visité M. et Mme Pierre Leblanc à St-Jean-Port-Joli.

M. et Mme Maurice Dion, de Québec, étaient récemment les hôtes de M. et Mme Narcisse Proulx.

M. et Mme Léo Coulombe et leurs enfants, de Springfield, Mass., M. et Mme Joseph Tremblay, de Bienville, Mlle Françoise Huppé, de Québec, étaient, la semaine dernière, en promenade chez Mme Joseph Samson.

Notes locales

(suite de la dernière page)

Mme Charles-Auguste Hudon (Lucienne Morin). Parrain Ernest Coulombe, marraine Rachel Morin.

Le 29 juillet a été baptisé Joseph-Luc-Pierre, fils de M. et Mme Roland Simoneau (Jacqueline C. Després). Parrain et marraine M. et Mme Proculus Simoneau.

Le 30 juillet a été baptisé Joseph-Roch-Denis, fils de M. et Mme Georges Bernier (Jeanne Gaudreau). Parrain et marraine M. et Mme Roch Bernier.

Le 1er août a été baptisée Marie-France-Yvonne, fille de M. et Mme Amédée Thibault (Claudia Létourneau). Parrain et marraine M. et Mme François Létourneau.

Le 5 août a été baptisé Joseph-Napoléon-Louis-Philippe-Yvan, fils de M. et Mme Louis-Philippe Comeau (Marie-Laure St-Pierre). Parrain M. Napoléon St-Pierre, marraine Lumina Picard.

Le 5 août a été baptisé Joseph-Raoul-Yvon-Richard, fils de M. et Mme Patrice Corriveau (Annette Nicole). Parrain et marraine M. et Mme Raoul Corriveau.

Le 10 août a été baptisée Marie-France-Marguerite, fille de M. et Mme Odilon Langlois (Marguerite Caron). Parrain et marraine M. et Mme Paul-René Caron.

Le 11 août a été baptisé Joseph-Elzéar-Léonard-Claude, fils de M. et Mme Léonard Lemieux (Thérèse Levesque). Parrain et marraine M. et Mme Elzéar Lemieux.

Le 12 août fut baptisée Mary-Linda-Kathleen, fille de M. et Mme Paul Belley (Ettie Green). Parrain et marraine M. et Mme Oscar Belley.

Le 12 août fut baptisé Joseph-Albert-Réjean, fils de M. et Mme Denis Boucher (Colette Boulet). Parrain et marraine M. et Mme Albert Boucher.

Le 19 août fut baptisé Joseph-François-Albert, fils de M. et Mme Bertrand Boulet (Célestine Thibault). Parrain et marraine M. et Mme François Boulet.

LIGUE JUVÉNILE

Le Côté & Frère prend l'avance

Le Côté & Frère prend l'avance dans la semi-finale de 2 de 3, par une partie à zéro en triomphant du Garage Montmagny Enrg. par 6-4.

Mardi, le 14 août, le Côté & Frère rencontrait le Garage Montmagny Enrg. dans la première partie de la semi-finale de 2 de 3 qu'ils se disputent. Le Côté & Frère, après 5 manches de jeu remporta la victoire par le compte de 6 à 4. Les deux clubs ont dû se contenter de jouer 5 manches vu que la mauvaise température est venue mettre fin à la joute. C'était la première victoire de la saison pour le Côté & Frère.

Les étoiles de la partie pour le Côté & Frère furent: Antonio Paradis avec un triple et Denis Laberge et Claude Leblanc avec chacun un double. Pour le Garage Montmagny Enrg. les étoiles fu-

rent: Denis Blais et Marcel Mathurin avec chacun un double. Lanceur gagnant: Raynald Lavallée.

Lanceur perdant: Marcel Mathurin.

Arbitre au marbre: Maurice Rousseau.

Arbitre sur les buts: Marcellin Guillemette.

qui après avoir dénoncé son père, fut tué par son propre grand-père. Ces moeurs se répandent maintenant dans les pays des "démocraties populaires". C'est ainsi que le tribunal militaire de Cracovie (Pologne), a jugé dernièrement un groupe d'adhérents de l'organisation clandestine "l'Armée Polonaise", parmi lesquels figurait un dét. Woldémar, gamin de 15 ans, élevé d'une école communiste, avait décidé de dénoncer sa mère, ses frères et les autres membres de cette association. On avait vainement essayé de la dissuader de commettre cette infamie et, finalement, il avait été décidé de le supprimer et, ceci, avec le consentement de sa mère. On aurait peine à croire à cette affaire cauchemaresque, si le journal communiste polonais "TRYBUNA LUDU" ne l'avait pas racontée tout au long dans son numéro 16 de cette année, en citant le geste de ce malheureux enfant dénaturé, comme un brillant exemple à suivre.

Les fruits vénéneux de l'éducation communiste

En URSS, la délation est, on le sait, le premier devoir du citoyen: les enfants qui dénoncent leurs frères, leur père et leur mère, sont couverts d'honneur, et, s'il leur arrive malheur, on en fait des héros, comme ce fameux Pavlik Morozov, certaine Grabinskaya. Son fils ca-

BOIS BRUT ET PRÉPARÉ

Contre-plaqué en feuilles de toutes grandeurs; portes en B.C.Fir et en merisier, bois à plancher, planches de B.C.Fir, marches et contremarches d'escaliers, moulures en bois et en métal, planche murale, arborite, masonite et tuiles de toutes nuances, amiante, Roll Brik, bardeau d'asphalte, etc., etc.

FOURNIER & LEMIEUX

Distributeurs, de St-Vallier à Ste-Anne et la frontière américaine des produits Ulysse Ste-Marie.
MONTMAGNY — Rue du Palais de Justice — Tél.: 340-W.

Les Appareils de Chauffage Enr.

Représentants exclusifs des Poêles MOFFAT à l'électricité et au gaz, des produits

FAIRBANKS	INGLIS	BEATTY
• Pompes	• Chauffe-eau	• Laveuses
• Laveuses	• Buandières	• Séchoirs
• Fournaises	• Laveuses	• Chauffe-eau
• Chauffe-eau	• Chaufferettes	• Repasseuses
• Brûleurs à l'huile		• Poêles électriques

- Des poêles électriques OVIER, 4 ronds, combinés avec fourneau à cuire 12 demi-pains
- Des pétrins OVIER, électriques et manuels
- Du système DARLING de chauffage par les plinthes
- Des brûleurs Wil, Oil-O-Matic, basse-pression
- Des brûleurs BREEZE, lance-flammes
- Des brûleurs Wil, Oil-O-Matic, Breeze
- Des fournaises Coleman
- Des buandières Bendix
- Des séchoirs Bendix
- Des réfrigérateurs Astral, Servel à l'électricité, au gaz et à l'huile
- Des radios Emerson et Admiral
- Des machines à bois Poitras & Fils

Distributeurs autorisés

des peintures SICO MURPHY, NARVO, TOTALUM (Anti-rouille) de Jaquays-Starke

Bicyclettes de courses françaises Automoto et Gachon

Tuyaux d'amiante "Transite" de C.-J.-Manville

Fournitures de plomberie en général

LES APPAREILS DE CHAUFFAGE ENR.

Philippe GIASSON, prop. — Tél. Rés.: 141

107, rue Saint-Jean-Baptiste,

Tél. Affaires: 141-W.

MONTMAGNY

TRACTEURS DE FERME

Reconditionnés, avec ou sans système hydraulique À VENDRE

On peut se procurer un tracteur avec un versement initial de

\$ 275.00

en plaçant sa commande immédiatement chez

Legendre Automobile & Accessoires
Rue St-Etienne — Tél.: 543 — Montmagny

A VENDRE... A VENDRE... A VENDRE...

des

PANTALONS

D'EXCELLENTE QUALITÉ
à des prix ridiculement bas

de **\$6.00** à **\$8.50**

Chez

EMILIEN BOISSONNAULT

NETTOYEUR

CONFECTION POUR HOMMES

Rue St-Jean-Baptiste,

MONTMAGNY

LAURENT NORMAND

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES

SERVICE D'AMBULANCE

à

MONTMAGNY, ST-PIERRE, ST-FRANÇOIS, BERTHIER

À la suite de nombreuses demandes, il me fait plaisir d'annoncer à la population de Montmagny, que je pourrai désormais répondre aux appels pour entreprises funéraires ou services d'ambulance, à des

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

Service: JOUR et NUIT

Téléphone: 310-W3

Radio-Cinéma-Radio-Cinéma

SUR NOS ECRANS

CINÉMA TACHÉ

DIMANCHE, LUNDI, MARDI:

26, 27, 28 août

"Les Trois Mousquetaires"

(version française, en couleurs)

Gene KELLY — Lana TURNER

MERCREDI et JEUDI:

29, 30 août

"Pagan Love Song"

(en couleurs)

Esther WILLIAMS — Howard KEEL

VENDREDI, SAMEDI:

31 août, 1er septembre

"Dernières vacances"

Renée DEVILLIERS

AU LAFONTAINE

"LES AMANTS DE VERONE"

La presse a été unanime pour reconnaître la valeur exceptionnelle des Amants de Verone, qui renoue, sur le plan moderne, la tragique et légendaire histoire, de Roméo et Juliette. Le merveilleux attaché aux histoires poétiques du passé, existe également dans le film, et même si Roméo est devenu un ouvrier verrier, et si Juliette porte une simple robe de confection, c'est sous les lourds et magnifiques costumes du 16ème siècle, qu'ils échangeront leur premier regard.

Angelo et Georgia, ont été engagés pour être les doublures des deux vedettes, qui interprètent Roméo et Juliette dans un film. C'est au studio que les deux figurants se verront pour la première fois et qu'ils s'aimeront autant que les héros du drame shakespearien. Le rôle d'Angella (Roméo), est interprété par Serge Reggiani et celui de Georgia (Juliette), par Anouk Aimée, qui est venue au Canada récemment. Dans le rôle d'un immonde trafiquant, Pierre Brasseur est extraordinaire. Louis Salou, Dalio, Martine Carol et Charles Deschamps, complètent la distribution. Le scénario est soigné, de même que la mise en scène et ce film possède toutes les résonances qui touchent l'âme populaire.

AU TACHÉ

"PAGAN LOVE SONG"

Esther Williams, qui est devenue à juste titre la sirène américaine, quitte son maillot de bain pour la tunique imprimée des jeunes tahitiennes; elle a laissé tomber librement ses cheveux sur ses épaules et, s'est fait bronzer la peau, pour être l'héroïne polynésienne dans cette comédie musicale en technicolor, où elle partage la vedette avec Howard Keel. Au cours du film, où l'intrigue disparaît devant le spectacle, Mlle Williams exécute plusieurs numéros fantaisistes de natation en compagnie d'indigènes. Les décors sont ravissants.

Au Lafontaine

"CARREFOUR DE LA MORT"

Un criminel, qui a voulu trahir ses complices, se voit poursuivi par la meute conjointe de ceux-ci et de la police, avant d'être abattu. Victor Mature, dans le rôle du gangster, est magnifiquement soutenu par Richard Wildmark, Brian Donlevy et Colleen Gray. Film passionnant et sans défaillances. C'est la version française de "The Kiss of Death."

CINÉMA

LAFONTAINE

DIMANCHE, LUNDI, MARDI:

26, 27, 28 août

"Les Amants de Verone"

Anouk Amée — Serge REGGIANI

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI:

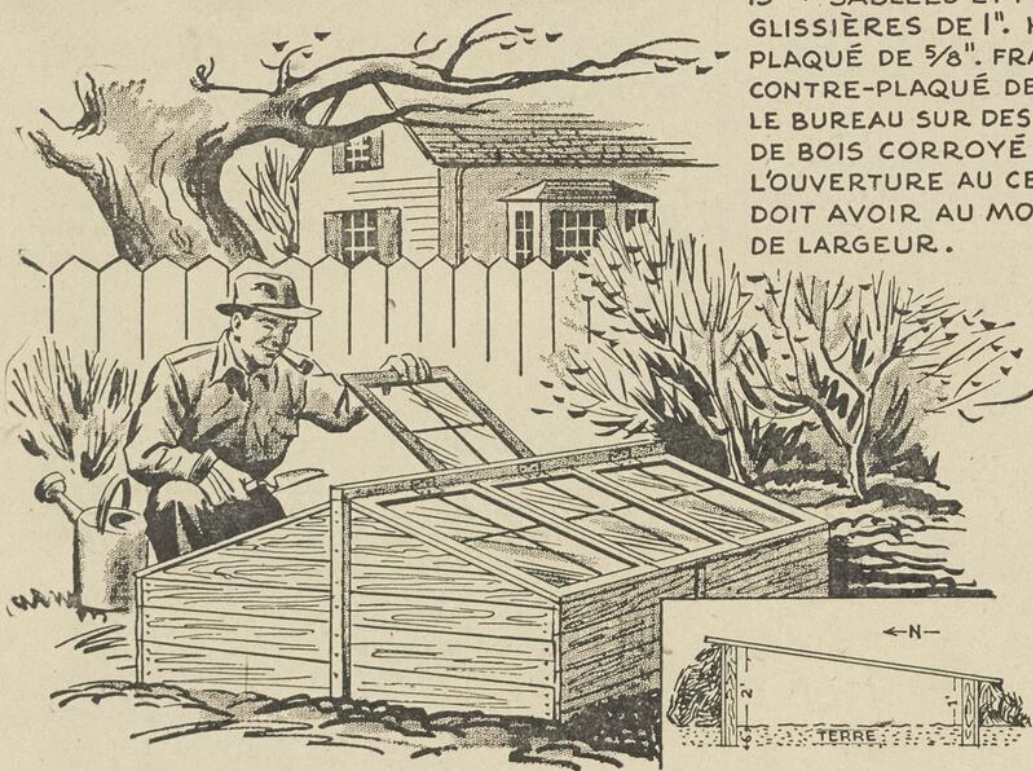
30, 31 août, 1er septembre

"Carrefour de la Mort"

(version française)

Victor MATURE — Richard WIDMARK

AUTOUR DU FOYER...



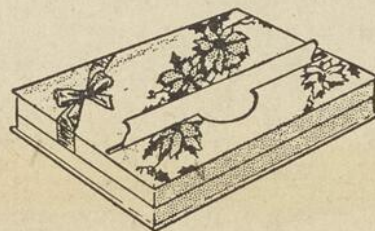
COUCHES FROIDES ET COUCHES CHAUDES

avec des contre-fenêtres et des caisses d'emballage

MONTANTS DE 2x4'. HAUT: 14" À L'AVANT, 20" À L'ARRIÈRE. CONSOLIDEZ LE FAÎTE ET LES CÔTÉS AVEC DES SUPPORTS. DISPOSEZ À L'EXTÉRIEUR LE CÔTÉ MASTIQUÉ DU CHÂSSIS.

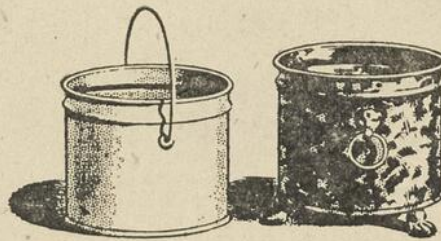
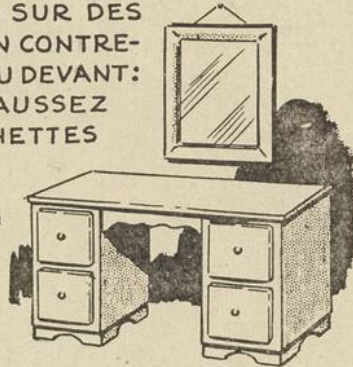
BOÎTE À TISSUS

BOÎTE À BONBONS DE FANTAISIE. FAITES UNE OUVERTURE AU CENTRE AVEC UN RASOIR ET DÉCOUPEZ UN DEMI-CERCLE.



BUREAU OU COIFFEUSE

TIROIRS - BOÎTES À BEURRE D'ENVIRON 13"², SABLÉES ET PLACÉES SUR DES GLISSIÈRES DE 1". HAUT EN CONTRE-PLAQUÉ DE 5/8". FRANGE DU DEVANT: CONTRE-PLAQUÉ DE 1/4". HAUSSEZ LE BUREAU SUR DES PLANCHETTES DE BOIS CORROYÉ. L'OUVERTURE AU CENTRE DOIT AVOIR AU MOINS 20" DE LARGEUR.



RÉCIPIENT À BOIS DE CHEMINÉE

SEAU À SAVON EN ACIER - ENLEVEZ L'ANSE - ÉMAILLEZ EN NOIR ET GRENEZ AVEC DE LA PEINTURE OR.



La nécessité est mère de l'invention. Je l'ai constaté l'autre jour alors que je passais la soirée avec un jeune couple que j'avais rencontré lors de leur voyage de noces, l'été dernier. A l'époque, j'avais admiré le courage dont ils faisaient preuve en prenant maison malgré le peu de meubles dont ils disposaient. J'étais curieux de voir comment ils s'en tiraient.

Leur ameublement n'est pas luxueux mais il règne dans la maison une atmosphère de cordialité et de gaieté qui vous fait sentir à l'aise immédiatement. Malgré les sacrifices qu'ils ont dû faire, ils restent pleins d'enthousiasme et leur foyer est vraiment heureux.

Le mari partage mon opinion sur les boîtes à beurre. Il a fabriqué de nombreux meubles, dont un divan, et il a constaté que ces boîtes peuvent être utilisées de bien des façons. Un exemple: il a fabriqué pour sa femme une magnifique coiffeuse — faite entièrement de boîtes, de contre-plaqué et de planchettes de bois de 2 x 4; même le miroir est une vieille glace qu'il a "rajeunie" en l'étamant et en la montant dans un nouvel encadrement.

Réceptif pour les bûches

J'ai aussi remarqué une "boîte à bois" fabriquée avec un seau à savon, émaillé en noir et grené à l'intérieur et à l'extérieur avec de la peinture or, et muni de pattes et poignées venant d'une vieille jardinière en cuivre. Ce réceptif est placé près d'une cheminée en pierres des champs, que mon jeune ami a lui-même construite.

Ils n'ont pas embelli uniquement l'intérieur. Leur terrain, qui était auparavant absolument nu, est devenu magnifique et rehausse l'aspect de leur maison. Le mari m'a montré avec fierté des boîtes à couches froides faites avec des caisses d'emballage et des contre-fenêtres. Les légumes qu'ils récolteront cet automne contribueront à réduire leur budget alimentaire l'hiver prochain. En les quittant, j'avais la conviction que cette maison sera un actif pour la communauté et le pays.

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR

Molson's

COMME SERVICE AU PUBLIC

Annonces classifiées

Belle occasion pour franchise Watkins

Nous disposons d'une localité vacante pour un homme ambitieux, anxieux de devenir marchand indépendant, prospère. Produits de la plus haute qualité et de réputation internationale. Gros revenu dès le début. Pas de déboursés. Automobile ou camionnette nécessaire. Crédit généreux aux personnes responsables. Entraînement aux frais de la Compagnie. L'aspirant devra être âgé de 24 à 55 ans. Ne manquez pas cette occasion, écrivez immédiatement à la Cie J. R. Watkins, Dépt. Q. M. 7A, 350 St-Roch, Montréal.

Maison à vendre

Maison en bon état, située à proximité de la gare de Montmagny, à vendre pour cause de déménagement. S'adresser à Adolphe GINGRAS, rue Taché, Montmagny. Tél.: 548.

Ultime hommage à M. Eugène Gagnon

Le 24 juillet dernier avait lieu en l'église de l'Islet les imposantes funérailles de feu Eugène Gagnon, décédé le 20 juillet à l'âge de 75 ans et 7 mois. Il était l'époux de Dame Marie-Louise Bélanger.

L'église, pour la circonstance, avait revêtu ses plus riches tentures de deuil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Pierre Crépault, curé de l'Islet, qui officiait également assisté des abbés Yves Leclerc et Dumais, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de l'Islet rendit la Messe des Morts accompagnée à l'orgue par Mlle G. Dionne.

La direction des funérailles était confiée à M. Alphonse Thibault.

Les tributs floraux étaient portés par les petits-fils du défunt: Pierre Gagnon, Pierre-Paul Bouchard, et Denis-Claude Gagnon.

La dépouille mortelle était portée par ses neveux: Joseph et Charles-Eug. Thibault, Rodolphe et Adalbert Gagnon, Robert et Rosaire Gagnon.

Le deuil était porté par ses fils: MM. Antonio et Léopold Gagnon, ses filles: Mmes Antonia et Gerdine Gagnon, Mme Rolland Bouchard (Gertrude). Son gendre, M. Roland Bouchard. Ses belles-filles, Mmes Antonio Gagnon (Auréli Gagné) et Léopold Gagnon (Rachelle Bélanger).

Venaient ensuite, ses frères et sœurs: MM. Joseph Gagnon de l'Islet, Marc Gagnon du Cap St-Ignace, Wilfrid de Québec, Mme Désiré Thibault de l'Islet, et Mme Hormidas Couillard de Lauzon.

Ses petits-fils et petites-filles: Mme Jean Gagnon, Mmes Doro-

Unité Sanitaire

LUNDI, 27 AOUT

St-Paul: Immunisation et vaccination:

A.M. Ecoles rurales.
P.M. Clinique de bébés au village.

MARDI, 28 AOUT

Daaquam: A.M. Clinique dentaire.

St-Just: P.M. Clinique dentaire.

MERCREDI, 29 AOUT

Montmagny: Clinique antituberculeuse de 1.30 h. à 3 heures.

St-François: Immunisation et clinique.

A.M. Ecoles rurales.
P.M. Clinique de bébés au village.

JEUDI, 30 AOUT

Montmagny: Immunisation aux écoles de la Rive Sud.

Clinique de bébés à l'Unité Sanitaire.

VENDREDI, 31 AOUT

Lac Frontière: Clinique dentaire.

Dr. Albert Dumas, M.H.

Saint-Paul

(suite de la dernière page) étaient de passage dimanche dernier, dans leur famille.

M. et Mme François Royer, Mmes Marie-Paule et Mariette Talbot et leurs amis de Québec, de passage chez leur père M. Octave Talbot, samedi dernier, à l'occasion du mariage de leur frère, M. Roméo Talbot, à Mlle Gisèle Lemelin.

thée et Cécile Gagnon, Louise, Yolande, Gilles et René Bouchard, Pierrette Gagnon.

Ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alfred Bélanger, et Joseph Bélanger de St-Pamphile, Eugène Bélanger de St-Cuthbert, Charles Desjardins de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Auguste Bélanger et Pamphile Bélanger de St-Pamphile, Alexis Pelletier de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Marc Gagnon du Cap St-Ignace, Joseph Gagnon de l'Islet, et Wilfrid Gagnon de Québec.

Ses neveux et nièces: Jean-Claude Gagnon, de Québec, Fernand et Rolland Couillard de Lauzon, M. et Mme Pierre Ruel, M. et Mme Robert Ruel de Lauzon, Rosaire Thibault de Lauzon, Amédée Thibault de l'Islet, Mmes Berthe et Florence Couillard de Lauzon, M. et Mme François Cloutier de Tourville, Mmes Bibiane et Gilberte Gagnon de Québec, Annette, Claudette, Thérèse et Gisèle Gagnon du Cap St-Ignace, Roger Gagnon, M. et Mme Philippe Giasson de Montmagny, M. et Mme Gérard Carlos de l'Islet, M. et Mme Auguste Thibault de Loretteville, M. et Mme Camille Bernier de Noranda, M. et Mme Adrien Bélanger de St-Pamphile, Jules Bélanger de Noranda, Denise et Laurette Gagnon, M. et Mme Joseph Thibault, Joseph Methot, Jeanne d'Arc Methot, Mme Adalbert Gagnon, Vital Bélanger, de Clova, Mlle Solange Bélanger de St-Pamphile, M. et Mme J. St-Amant de St-Pamphile, Jean Emile, et Laurence Bélanger, et Noella Bélanger de St-Pamphile, Alma Bélanger de Montréal, J. Pelletier, Noël Ancil et A. Pelletier.

Venaient ensuite: parmi l'assistance nombreuse, MM. Emile C. Després, Léon Laberge, Jean-Paul Thibault, Claude et Denis C. Després, Maurice Bernier, Docteur J. Alph. Dion, Docteur L.P. Leclerc, Charles Eugène Leclerc, Emile Beaulieu, Onésiphore Carbonneau, Nilus Leclerc, Ernest Caron, Ernest Bélanger, Joseph Gagnon, Louis Gagnon, Edouard Giasson, M. le Maire Onellet, Joseph Boulet, Jos. Lamarre, Docteur Gérard Plourde, Maurice Bélanger, Emile Fréchette, Robert Boulanger, Léonard Poitras, Marcellin Létourneau.

C.P. 327 Tél.: Atelier 105
Librairie 293W

Imprimerie Bernier & Fils Enr.
Impressions commerciales
LIBRAIRIE GÉNÉRALE
Montmagny.

JEAN-PAUL & PIERRE BOUCHARD
PEINTRES
Membres de l'Association des Constructeurs de Québec
3ème Avenue, Montmagny.
Tél.: 406 Tél.: 219

Edouard GAGNON

AVOCAT

Bureau: LUNDI, 9.00 a.m. - 9.00 p.m.

HÔTEL MONTMAGNY

Installations et réparations électriques

Travail de tous genres en électricité
Vente de MOTEURS et accessoires électriques

ROGER PROULX

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Rue Ste-Marie,

Tél.: 265-W MONTMAGNY

ACCURANCE
Philippe Roy Inc.
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
78, RUE ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY TEL.: 92 RÉS.: 240

Bureau: 11 rue St-Thomas
MONTMAGNY, Qué.

Tél.: 106

CLAUDE PAQUET

COURTIER D'ASSURANCES

FEU - VOL - AUTO - ACCIDENTS - RESPONSABILITÉS - ETC.

CARTES PROFESSIONNELLES

Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGRÉÉS — SYNDICS LICENCIÉS

Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.

Paul-R. THIVIERGE, C.A. — Pierre FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.

71, rue St-Pierre, Québec.

Tél.: 2-4079

Téléphone: 72

Paré & Daveluy

AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

(Edifice Quebec Power)

Téléphone: 194

Jos. Marineau

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, MONTMAGNY

Heures de bureau: de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Emmanuel Gobeil

O. D.

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE

Spécialités: Examen de la vue;

analyse visuelle; orthoptique.

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

Tél.: 2-1531 - 2-1532 Rés.: 7-1912

Geo. René Fournier

C. R.

AVOCAT

400, Blvd. Charest, QUÉBEC.

Bureau à MONTMAGNY le SAMEDI à l'Hôtel-Dieu

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York

Spécialité: Maladies des YEUX. OREILLES, NEZ, GORGE.

449, 3ième Avenue, QUÉBEC

ODILON DeLADURANTAYE

B.A., L.S.C., C.A.

COMPTABLE AGRÉÉ

Edifice Banque Provinciale,

Tél.: 511-W. Montmagny

Alexandre

CHOUINARD, C.R.

AVOCAT

38, rue St-Louis, Montmagny

Téléphone: 462

GERMAIN FORTIN

MÉDECIN-CHIRURGIEN

7, rue Ste-Julie, Montmagny

Téléphone: 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DÉPUTÉ DE MONTMAGNY

51, rue DESJARDINS,

QUÉBEC

Jean-Paul CLOUTIER

B. A.

Comptable licencié

Maurice CLOUTIER

B.A., L.L.L.

Notaire

Gaston CLOUTIER

Courtier d'Assurances

Saint-Paul de Montmagny

Cté Montmagny,

P. Qué.

La Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulanger
Léopold Côté
Joseph Marineau
Claude Collin
Napoléon Collin

Philippe Casault
Emile Gaudreau
Joseph Côté
Lauréat Boulanger
Louis Blanchet

Aurèle Marois
Fortunat-G. Fournier
J.-A. Veilleux
Odilon de la Durantaye

Georges HEBERT, sec.-gérant, 64, rue de la Gare.

Téléphone: 73

GEORGES HEBERT

NOTAIRE

64, rue DU DÉPÔT,

MONTMAGNY

Sirois, Caron, Renaud, Corriveau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

Fernand Sirois, L.S.C., C.A. Gérard Renaud, M.S.C., R.I.A., C.A.
Bertrand Caron, B.A., M.S.C., C.A. Lionel Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Robert Racine, B.A., L.S.C., C.A. Lucien Pouliot, B.A., L.S.C., C.A.

Edifice LE PEUPLE -- Tél.: 73

Québec - Jonquières - Montmagny - Rivière-du-Loup

NOTES LOCALES

ST. THOMAS

Naissances

Le 14 Août a été baptisée Marie-Marguerite-Huguette, fille de M. et Mme Paul-Emile Glasson (née Léa Picard). Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Bernatchez.

Le 15 Août a été baptisée Marie-Marthe-Simonne-Gabrielle, fille de M. et Mme Alfred Côté (née Irène Poirier). Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Dubé.

Le 15 août a été baptisée Marie-Fernande-Claudette, fille de M. et Mme Stanislas Choninard (née Fernande Jean). Parrain: M. Jean-Claude Lacombe. Marraine: Mlle Gisèle Lacombe.

Pique-nique

Grand pique-nique annuel pour jeunes filles de 12 ans et plus, au chalet de la J.O.C. dimanche le 26 août. Invitation spéciale aux étudiantes.

Autobus partira du monument aux morts à 1hr. et 30 p.m. et le retour s'effectuera à 9.30 p.m. Prix du passage: 0.25.

Chacune apporte son lunch.

Le comité de la J.O.C.F.

RETRAITE FERMÉE

Retraite mariale à la maison Notre-Dame du Cénacle, du 4 au 8 septembre, pour dames et demoiselles. S'adresser à 651, rue St-Cyrille, Québec.

Le 15 a été baptisé Joseph-Roger-Lionel-Gilles fils de M. et Mme Roger Tremblay (née Rita Verret). Parrain: M. Lionel Tremblay. Marraine: Mlle Cécile Hamel.

Le 19 a été baptisée Marie-Aline Marjolaine-Paquerette, fille de M. et Mme Louis Amédée Robichaud (née Aline Pelletier). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Robichaud.

Mariages

Le 20 août dernier a été célébré le mariage de M. Gabriel Carrignan, fils de M. Paul Carrignan et de feu Dame Fabiola Baril avec Mlle Germaine Beaulieu, fille de feu M. et Mme Philippe Beaulieu. Les témoins étaient MM. Marcel Carrignan et Gérard Coulombe.

Mondanités

Mlles Colette Marcotte et Andrée Bernatchez ont donné, mardi le 13 août dernier, à la résidence du Dr. J.M. Bernatchez, un shower de verres en l'honneur du prochain mariage de Mlle Pauline Legendre.

Mme Florent Legendre a donné un thé, lundi dernier, à sa résidence d'été à Berthier-en-Bas, à l'occasion du prochain mariage de Mlle Pauline Legendre.

SAINT-MATHIEU

Naissances

Le 24 juillet a été baptisé Joseph-Roland-Jacques, fils de M. et Mme Joseph Lachance (Marie-Rose Fortin). Parrain et marraine Amédée et Mariette Fortin.

Le 28 juillet a été baptisé Joseph-Gérard-Raynald, fils de M. et Mme Alphonse Thibault (Annette Robin). Parrain et marraine Clément et Rita Thibault.

Le 29 juillet a été baptisée Marie-Rachel-Louise, fille de M. et

(suite à la page 5)

AVIS

L'EDIFICE Colomb de Montmagny

En vertu des dispositions de la Loi des Compagnies de Québec, telle qu'amendée, l'EDIFICE Colomb de Montmagny Limitée, donne avis par les présentes, qu'elle fera application à l'Honorable Procureur général de la Province de Québec, pour qu'il accepte l'abandon de sa charte et en ordonne son annulation, et fixe une date à compter de laquelle elle sera dissoute.

Montmagny, P.Q., le 20 août 1951

Le Secrétaire:
(Maurice Boulanger C.A.)

Kamouraska

Mlle Marguerite Michaud, de Montréal, passe la belle saison chez sa mère Mme Emélie Michaud.

Mlle Laurette Paradis est chez ses parents M. et Mme J.-B. Paradis.

M. et Mme J.-B. Levesque, de Montréal, Mme Marcellin d'Anjou, de Ste-Anne, Mme R. Brunelle et Mlle Marie-Louise Levesque étaient en visite chez Mme Rodrigue Labrie.

Le Dr. Raymond, de Montréal, en visite chez M. et Mme Raymond.

Mme Georges Labrie et sa fille Hélène, de Montréal, passent la belle saison chez Mme Emélie Michaud.

M. et Mme Napoléon Paradis annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Adrienne. Parrain et marraine M. et Mme Oscar Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Paul

Mariages

Le 1er août M. Jean-Paul Lemelin, fils de M. et Mme Edouard Lemelin, a épousé Mlle Jeannine Vachon, fille de M. et Mme Félix Vachon, de Ste-Appoline.

Le 2 août, M. Louis Gagné, veuf de Florida Guillemette, a épousé Mme Vve Nadeau, née Malvina Labbé dit Armargh.

Le 4 août, M. Roméo Talbot, fils de M. et Mme Octave Talbot, a épousé Mlle Gisèle Lemelin, fille de M. et Mme Edouard Lemelin.

Nos meilleurs souhaits de bonheur, aux nouveaux époux.

VA et VIENT
M. le vicaire Léopold Thibault de passage dans sa famille, à St-Raphaël, dernièrement.

M. l'abbé Louis Richard, ancien curé de St-Paul, de passage à son chalet du Lac Long, la semaine dernière. Il était accompagné de M. l'abbé Bilodeau, curé de Ste-Euphémie.

Notre curé, M. l'abbé Bernardin Lemay, a été choisi, pour faire partie de l'organisation des fêtes du sacre de Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

M. Léo Talbot de Montréal, est

de passage chez ses parents M. et Mme Paul Talbot.

Mme Hector Fiset et sa fille Mlle Alice Fiset de Montréal, de passage chez sa soeur, Mlle Rosalie Gagnon.

M. et Mme Sylvio Boudreau et leur bébé, de St-Grégoire, étaient chez leur père M. Philippe Delagrave, pour leur vacance.

M. et Mme Rolland Talbot de St-Prospère, sont chez leur père, M. Joseph P. Talbot.

Mme Arthur Blais et son fils Lucien, sont en voyage à Amos et Ste-Anne de Roquemaure, pour un mois.

Mme Ferdinand Proulx, est de retour d'une promenade chez sa fille, Mme Emile Turgeon de Montréal.

MM. et Mmes Gérard Beausoleil et Gérard Delagrave de Montréal, était chez leurs parents M. et Mme Eugène Delagrave, en fin de semaine.

M. et Mme Raoul Saulnier, sont de retour d'un voyage d'une semaine à Montréal.

M. et Mme Hector Fontaine et leur famille, de Charlesbourg,

(suite à la page 7)

Le goûter, c'est trouver
sa qualité et sa saveur
sans égales

THÉ
"SALADA"

Collection " EN AVANT "

MONTMAGNY 1951

Tous les renseignements concernant Montmagny

- Couverture en couleurs
- Plan de la ville
- 14 chapitres
- 36 biographies
- 31 associations
- 200 commerces
- 45 entreprises et industries
- 1000 citoyens nommés
- 50 illustrations

128 PAGES

En vente: PHARMACIE BERGERON

Prix 0.50

par la poste: 0.55

CAP SAINT-IGNACE

1900 - 1950

par le Dr J.-E.-A. CLOUTIER

L'histoire de Cap St-Ignace de 1900 à 1950

Quelques titres:

- L'incendie du Couvent
- Noces d'or de Mgr Sirois
- Le collège
- Le macadam
- Les trottoirs en béton
- La salle publique
- Azade Méthot
- Vicaires et professionnels
- Prêtres nés au Cap

50 PAGES

Prix: 0.40

par la poste: 0.45